



Déclaration Liminaire CDEN 20 mars 2025

Madame la sous-préfète de la Savoie, Monsieur le Directeur académique de la Savoie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le 5 décembre 2024, les enseignant.es étaient dans la rue pour demander l'annulation de la suppression de 4000 postes.

Après une motion de censure et un changement de gouvernement, ce sont 470 postes au final qui étaient supprimés dans le premier degré.

Pour nous, l'occasion était inédite de commencer à amorcer une baisse significative du nombre d'élèves par classe. La France aurait pu enfin se rapprocher de la moyenne européenne de 19 élèves par classe, alors qu'elle est à 22 actuellement.

Cette réelle baisse des effectifs aurait grandement facilité l'inclusion des élèves en situation de handicap et la prise en charge des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers, elle aurait aussi amélioré les conditions de travail de nos collègues, dans une période de crise du métier et de son attractivité.

Certes, vous vous félicitez d'un P/E qui progresse au national comme en Savoie, mais ce ratio progresse de façon dérisoire et surtout reste une moyenne qui ne reflète pas la réalité du terrain (sur l'ensemble de notre territoire).

Suite au CSA, vous maintenez 30 fermetures, pour seulement 6 ouvertures et l'implantation de 18 mesures diverses.

La FSU-Snuipp maintient quant à elle sa demande d'utiliser les 3 postes de PE mis à disposition du second degré pour alimenter le vivier de TRB, qui ne fait pas l'objet de dotation dans vos projets.

Nous reviendrons donc sur un certain nombre de situations qui, à notre sens, ne mériteraient pas de fermeture ou au contraire mériteraient une ouverture.

Pour le second degré, en Savoie, nous constatons, de la même façon, que la baisse démographique est l'argument qui justifie la perte d'une dizaine de divisions équivalente à celle de l'année passée avec la suppression de postes qui en découlera.

Mais la Savoie est favorisée, nos classes peuvent donc supporter 30 élèves. Et avec des moyens donnés en conséquence, nous sommes même privilégiés en rapport aux autres départements de l'académie. Alors tout va bien ! Nous nous rapprochons de l'objectif fixé :

- La moyenne augmente petit à petit (+0.11 à 25.53 E/D contre 25.43) et fortement en particulier.
- 1/3 de nos 38 collèges publics ont au moins une division où les effectifs seront à 29 et plus dont la majorité accueille des ULIS.

Nous nous réjouissons donc de rester en tête des classements européens avec nos classes les plus chargées qui réussissent bien, chacun·e le sait, avec des enseignant·es dont les conditions de travail continuent de s'améliorer. C'est cela être favorisé !

Les budgets nationaux comme territoriaux s'inscrivent dans une austérité qui nous contraignent à fonctionner de plus en plus en mode dégradé : il nous est assené de ne pas gaspiller l'argent public. La pilule devient difficile à avaler quand l'argent est mis dans les armes ou qu'il est généreusement distribué, au maximum des dispositifs légaux, à une école privée sous contrat dont l'actualité nous démontre que nombres de ses établissements ne respectent pas les valeurs de la République.

Pour ce CDEN, nous voulons aussi nous adresser aux élu·es du département : nous constatons de nombreuses suppressions de postes en vallées : en Tarentaise comme en Maurienne, dans le 1er comme le 2nd degré, liées à une baisse significative du nombre d'élèves.

Ces vallées sont-elles sinistrées en termes d'emploi ? Bien au contraire ! Alors où sont les familles de tous ces travailleurs·euses ?

Le nombre de voitures sur la route au quotidien donne un élément de réponse. Un gros caillou à Moûtiers a désorganisé la vallée. Prouesse technique pour remettre la route en état en une semaine (alors qu'en Maurienne, la voie ferrée et la RD1006 sont toujours coupées après St-Michel depuis un an et demi...) !

Mais il n'y a pas que les touristes hivernaux qui circulent sur cette route : les embouteillages quotidiens en étaient l'illustration criante !

Si l'ensemble des acteurs et actrices autour de cette table s'alarme de la baisse des effectifs d'enfants dans nos écoles : il convient de réfléchir aux réelles causes de la désertion de nos vallées : l'accès au logement et aux transports publics.

En Tarentaise : aucun train TER ne circule avant 10h au départ de Chambéry pour monter à Bourg-Saint-Maurice. Avant, ce sont des cars qui dépendent des conditions de circulation et qui mettent 40 min de plus que le train.

Outre la desserte ferroviaire, revient aussi la question des prix des logements afin de permettre aux familles les plus modestes de s'installer de façon durable.

Il est urgent que nos élu-es portent des propositions fortes : la revalorisation des salaires des fonctionnaires de nos établissements scolaires territoriaux comme d'Etat, a minima une indemnité de résidence comme l'a obtenue la Haute-Savoie pour ses communes frontalières, la construction et l'accès aux logements sociaux ...

Comme nous l'avons déjà cité il n'y a pas si longtemps : Victor Hugo disait « ouvrir une école, c'est fermer une prison » ... et nous nous permettons d'y ajouter que c'est aussi faire vivre un territoire !

Nous espérons donc que ce CDEN permettra à notre Service Public d'Education de retrouver une bouffée d'oxygène plutôt que de continuer à suffoquer.